

Animateur référent enfance h/F

Offre n° O038260513001598
Publiée le 13/05/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de st-martin-le-vinoux
Lieu de travail : 40, avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux (Isère (38))
Poste à pourvoir le : 26/08/2026
Date limite de candidature : 13/06/2026
Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi
Nombre de postes : 3

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Métier(s) : [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 24h00 hebdomadaire

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Le service Education Jeunesse recrute des animateurs / animatrices référents motivés et dynamiques pour accueillir, animer et coordonner en toute sécurité les différents temps périscolaires.

Missions / conditions d'exercice :

Description du poste :

Animation :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis,
- Participer à l'élaboration et à la mise en place de projet d'animation pour les enfants de la ville,
- Proposer et animer des activités variées et adaptées,
- Participer et être force de proposition lors des réunions d'équipes,
- Accueillir les familles et relayer les informations.

Référent(e) périscolaire :

- Coordonner l'équipe d'animateurs et garantir le bon fonctionnement du service et la mise en place du projet d'animation,
- Récupérer les différents documents liés à la gestion des services (restauration scolaire et Récré'active),
- Gérer le matériel pédagogique (commande, réception, rangement) et veiller au respect du matériel et des locaux,
- Etre l'interlocuteur premier des familles en cas d'incidents,
- Contrôler et comptabiliser les présences et les retards des familles,
- Veiller à la ponctualité des animateurs, si besoin en référer à la responsable,
- Faire remonter les éventuels problèmes rencontrés lors des réunions d'échanges.

Public accueilli :

- Sur les temps périscolaires (midi et soir) : enfants du CP au CM2.
- Sur l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) : 3/5 ans, 6/9 ans et 10/15 ans.

Profils recherchés :

Vous devrez être bienveillant et à l'écoute des enfants et de vos collègues, dynamique, et investi. Vous saurez travailler en équipe, participer aux orientations pédagogiques et être force de proposition, Avoir le sens du dialogue, de l'échange et de la communication,

Connaissance des publics ciblés, de l'enfant et de son rythme et de ses besoins,
Etre rigoureux, autonome, assidu,
Bonne connaissance de l'environnement de la Fonction Publique Territoriale et avoir le sens du service public.
Respecter la Charte de l'animateur mise en place sur la commune.

Caractéristiques du poste :

Horaires de travail :

- Pause méridienne : 11h15 – 13h30
 - Temps de Récré'active du soir : 16h15 – 18h ou 18h30
 - Accueil de loisirs (mercredis ou vacances) : 8h – 18h
- Différentes réunions d'équipes en matinée ou après-midi.

Diplôme souhaité :

BAPAAT, BPJEPS ou équivalent

Temps de travail annualisé.

Rémunération :

Agent annualisé périscolaire + accueil de loisirs : base du 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial, en prorata du temps de travail.

Avantages du poste :

- Participation aux transports en commun (Abonnement TAG et/ou Metro Vélo = non cumulable) à hauteur de 75 % (pour un poste supérieur à 50 % d'un temps plein, sinon 37,5 %)
- COS 38 (comité d'entreprise) : uniquement pour les agents annualisés disposant d'un contrat supérieur à 4 mois
- MNT – Mutuelle : possibilité de souscription uniquement pour les contractuels annualisés disposant d'un contrat supérieur à 6 mois
- Participation santé : pour les postes permanents (créés en Conseil municipal et pour un poste supérieur à 50% d'un TP)

Contact et modalités de candidature

Contact : s.blanc@smlv.fr

Informations complémentaires :

Adresser lettre de motivation et cv à :
Monsieur le Maire
40 Av Général LECLERC
38950 Saint-Martin-le-Vinoux
ou par mail à Madame S BLANC - DRH
s.blanc@smlv.fr

Adresse de l'employeur : MAIRIE DE ST-MARTIN-LE-VINOUX

>40, avenue Général Leclerc
38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.